



EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 21 décembre 2006

Membres présents :

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : Mlle MASLOUHI et M. CLAUDET

M. François REBSAMEN, M. Michel BACHELARD, M. Jean-Patrick MASSON, M. Rémi DELATTE, Mme Colette POPARD, M. Michel JULIEN, M. Jacques FOUILLOT, M. Guy GILLOT, M. Patrick CHAPUIS, M. Didier MARTIN, M. Bernard RETY, M. Gérard LABORIER, M. Patrick SAUNIE, M. Jean-Claude DOUHAIT, M. Gérard DUPIRE, M. Yves BERTELOOT, Mlle Badiâ MASLOUHI, M. André GERVAIS, Mme Janine BESSIS, M. Pierre PETITJEAN, M. Bernard OBRIOT, M. Bernard BARBEY, Mme Claudette BLIGNY, M. Louis LAURENT, Mme Jacqueline GARRET-RICHARD, M. Jean-Louis JOLY, M. Jean-François DESVIGNES, M. Jean-Pierre DUBOIS, M. Alain MARCHAND, M. Jacques DANIERE, M. Jean-Paul HESSE, M. François BRIOT, M. Georges MAGLICA, M. Gaston FOUCHERES, Mme Françoise MANSAT, M. Jacques PILLIEN, M. Jean-Pierre BOUHELIER, Mme Christiane COLOMBET, M. Jean-Pierre SOUMIER, Mme Marie-Christine DELEBARRE, Mme Elisabeth BIOT, M. Jean-Jacques BERNARD, M. Christian PARIS, M. François NOWOTNY, Mme Joëlle LEMOUZY, M. Hervé BRUYERE, M. Mohammed IZIMER, M. Patrick MOREAU, M. Rémi DETANG, M. Paul ROIZOT, M. Norbert CHEVIGNY, M. Philippe CARBONNEL, Mme Catherine HERVIEU, M. François-André ALLAERT, Mme Myriam BERNARD, Mme Christine DURNERIN, M. Patrick AUDARD, M. Philippe BELLEVILLE, Mme Lê Chinh AVENA, M. Nicolas BOURNY, M. Mohamed BEKHTAOUI, M. Stéphan CLAUDET.

Membres absents :

Mme Claude-Anne DARCIAUX, M. Jean PERRIN, Mme Christine MASSU, Mme Hélène ROY, Mme Nicole MOSSON, M. Jean ESMONIN pouvoir à M. Patrick AUDARD, M. Gilbert MENUT pouvoir à Mme Christiane COLOMBET, M. Pierre PRIBETICH pouvoir à Mme Colette POPARD, M. Paul LECHAPT pouvoir à M. Stéphan CLAUDET, M. Jean-Pierre GILLOT pouvoir à M. Didier MARTIN, M. Jean-Marc NUDANT pouvoir à M. François BRIOT, M. Claude PINON pouvoir à M. André GERVAIS, Mme Sylviane FLAMENT pouvoir à M. Michel JULIEN, M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Jean PERRIN, Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Guy GILLOT, M. Alain MILLOT pouvoir à M. Yves BERTELOOT, M. Jean-François DODET pouvoir à M. Rémi DELATTE, M. Jean-François GONDELLIER pouvoir à M. Gérard LABORIER.

OBJET : Zénith - Tarification applicable au 1er janvier 2007 et présentation de la première année d'exploitation

Le 21 novembre 2003, la Communauté de l'agglomération dijonnaise après avis favorable de la Commission Consultative des Services Publics Locaux et du Comité Technique Paritaire, a adopté le principe de confier la gestion du Zénith par délégation de service public sous la forme d'un affermage.

Après mise en concurrence, le Conseil de Communauté réuni le 23 novembre 2004 a approuvé le choix de la société VEGA comme attributaire de la délégation de service public du Zénith du Grand Dijon.

Par convention en date de 11 janvier 2005 d'une durée de 6 ans à compter de la remise du bien intervenue le 6 octobre 2005, le Grand Dijon a donc confié à la SNC Zénith du Grand Dijon, filiale de Vega, la gestion en affermage du Zénith.

Le contrat d'affermage prévoit dans son article 24, que le fermier présente à l'autorité délégante un rapport annuel d'exploitation. Le premier rapport porte sur les trois derniers mois de l'année 2005 dont les données sont présentées dans la synthèse jointe.

Le rapport d'exploitation pour l'année 2006 sera transmis avant le 1er juin 2007 et présenté au Conseil de Communauté du mois de juin 2007.

Toutefois, vous trouverez annexé une synthèse de la première année d'exploitation du Zénith couvrant la période d'octobre 2005 à octobre 2006.

En outre, il convient de délibérer afin d'adopter l'ensemble des tarifs applicables à compter du 1er janvier 2007 et présentés en annexe soit notamment :

1/ Les tarifs de location de l'équipement

Ces tarifs s'appliquent pour les différentes jauges (la plus petite étant celle de 1 634 personnes en tout assis et la plus grande celle 7 800 personnes assis/debout).

Pas d'augmentation des tarifs par rapport à 2006 mais création de nouvelles jauges.

2/ Les tarifs de location pour des événements autres (sportifs...)

L'exploitant d'un zénith est en effet autorisé dans le cadre du cahier des charges du Ministère de la Culture à réaliser 30 % de son activité pour l'organisation d'événements autres que ceux liés au spectacle vivant.

3/ Les tarifs de montage et démontage

4/ Les tarifs de la salle de réception

5/ Les tarifs de prestations

Ces tarifs, dont l'augmentation est basée sur l'augmentation du SMIC intervenant au 1er juillet de chaque sont applicables du 1er janvier au 30 juin 2007 puis du 1er juillet au 31 décembre 2007.

Vu l'avis du Bureau,

Vu l'avis de la Commission Consultative des Services Publics,

LE CONSEIL
Après en avoir délibéré,

DECIDE

- **de prendre acte** de la présentation de la synthèse d'exploitation annexée,

- **d'approuver les tarifs** applicables à partir du 1er janvier 2007.

Publié le **22 DEC. 2006**
Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

27 DEC. 2006



Pour extrait conforme,

Le Président

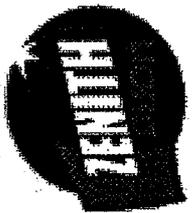
Pour le Président,

le Vice-Président



COMMUNAUTÉ
DE
L'AGGLOMÉRATION
DIJONNAISE

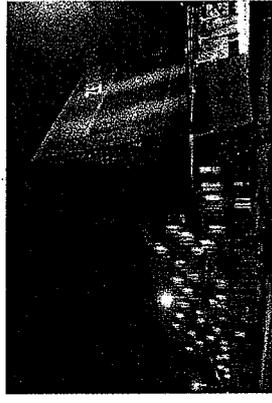




www.zenith-dijon.fr

VU pour être annexé à délibération
du Conseil du : 21-12-06
DIJON, le : 22 DEC. 2006
LE PRÉSIDENT,

Pour le Président,
le vice-Président,



ZENITH DE DIJON

SYNTHESE - 1ère SAISON

OCTOBRE 2005 >> OCTOBRE 2006

- 1- Spectacles
- 2- Public
- 3- Événementiel
- 4- Retombées économiques

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

27 DEC. 2006





www.zenith-dijon.fr

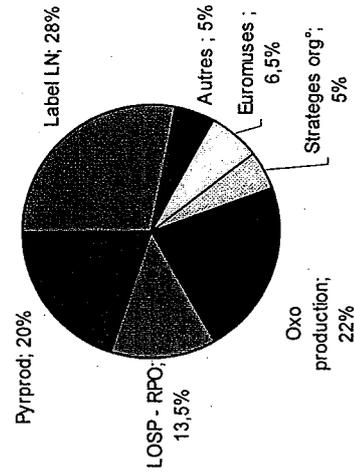
1-SPECTACLES



	2005 (oct> dec)	2006 (jan> oct)	2005 + 2006 (oct à oct)
Nombre de représentations	38	48	86
> Nombre de spectateurs payants	92 970	150 969	243 939
> Nombre de spectateurs gratuits	13 135	7 147	20 282
> Nombre de Visiteurs Journées Portes Ouvertes	40 000	-	40 000
Total nombre de spectateurs	146 105	158 116	304 221
Fréquentation moyenne par spectacle	2792	3294	3 072

	2005 (oct> dec)	2006 (jan> oct)	2005+2006 (oct à oct)
Chiffre d'affaires locatif spectacles HT Zénith (comprenant journées de montage/démontage)	294 627€	672 900€	967 527 €
Chiffre d'affaires prestations HT Zénith (manifestations événementielles incluses)	366 259€	393 880€	760 139€
Recettes producteurs HT (vente de billets de spectacle)	2 725 218 €	5 704 501€	8 429 719€

Répartition des spectacles par promoteurs locaux
oct 05 > oct 06



2 x Grande jauge 8000 personnes :
TEXAS le 16/10/05, TRYO le 02/12/05.

SPECTACLES A VENIR : Jamait le 01 dec 06 –
Indochine le 12 dec 06 - Toto le 27 mars 07 – Michel
Poinareff le 20 avril 07 ...

Synthèse activité Zénith : octobre 2005 – octobre 2006

2-PUBLIC

Nombre d'abonnés news letter au 31.09.06	2 659
Nombre de spectateurs ayant pris le bus DIVIA (oct 05> juin 06)	5 395
Nombre de nuitées d'hôtel générées par la venue de productions	Holiday Inn : 1512 Mercure : 173

>> Un traitement individualisé des lettres de réclamation (0.05% du public reçu)

- > Les principaux problèmes soulevés :
 - le volume sonore (sur concerts anglo-saxons)
 - le manque de visibilité au parterre
 - le tabac sur les concerts rock

>> Administration d'une enquête de satisfaction (printemps 2006 - échantillon 577 pers.)

Le public du Zénith vient majoritairement en couple (47%) ou en famille (45%). Il se déplace très majoritairement en voiture (91%) et apprécie les facilités d'accès (81%)

Les spectacles qui intéressent le plus le public du Zénith sont :

- Les variétés françaises (64%)
- Les spectacles comiques (61%)
- Les variétés internationales (54%)
- Les comédies musicales (48%)

La qualité de l'accueil est mise en avant par 74% des personnes interrogées, notamment le peu d'attente et le passage de la sécurité (74%), ainsi que la propreté de l'équipement (73%)

Prochaine enquête, en automne 2006.

Synthèse activité Zénith : octobre 2005 – octobre 2006

3-EVENEMENTIEL

	Nombre	Nbre de Personnes
Opérations Tapis Rouge (cocktails avant/après spectacles en espace réservé)	16	1088
Manifestations entreprises Grande Salle Zénith	2	3800
Manifestations entreprises Salle de réception	21	4271
Total	39	9159

Chiffre d'affaire locatif événementiel Ht Zénith : 23 433€

Quelques sociétés accueillies : Canon France, Opel, Golf Dijon Bourgogne, Amec Spie, Caisse d'Epargne de Bourgogne Franche Comté, CGPME, DDE, FNAC, France Bleu Bourgogne, Grand Dijon, Kronembourg, Laboratoires Merck, La Poste, Lyonnaise des Eaux, Pomona, Siemens, Signaux Girod, Région Gendarmerie de Bourgogne, UNSS, etc.

En prévision 2006/2007 : Dîner d'ouverture du Congrès de l'Association des Dermatologues de Bourgogne, Assemblée Générale du Crédit Agricole Champagne Bourgogne, etc.





4-RETOMBEES ECONOMIQUES

www.zenith-dijon.fr

I / Méthodologie simplifiée de calcul des retombées économiques pour le grand Dijon

Impact économique :

L'objectif est de déterminer les retombées financières engendrées par l'activité du Zénith sur le territoire du Grand Dijon. Les indicateurs pris en compte sont :

L'impact économique direct : Il s'agit du montant des flux financiers injectés, c'est-à-dire dépensés dans l'économie locale, par l'équipement ;

L'impact économique indirect : Il correspond aux dépenses effectuées par les spectateurs, les organisateurs et les utilisateurs d'une manifestation auprès des prestataires locaux: hôtels, restaurants, transports, services, etc. sur le territoire du Grand Dijon;

L'impact économique induit : L'équipement, son activité et ses utilisateurs, génèrent des flux directs et indirects qui deviennent source de revenus pour certains prestataires qui assureront, à leur tour, des retombées économiques à d'autres entreprises. L'impact économique induit est la valorisation de l'ensemble de ces revenus générés successivement.

Le modèle économétrique établit des rapports entre les variables économiques-clés en faisant appel principalement à l'analyse de régression. (Ce modèle validé est utilisé par les Professionnels de l'activité EXPO - CONGRES).

II / Estimation des retombées économiques

Impact économique d'octobre 2005 à oct. 2006 :

L'impact économique direct :

Dépenses de l'équipement 1.985 K€

(Total charges d'exploitation + investissement d'exploitation)

L'impact économique indirect :

Dépenses des spectateurs, organisateurs, etc..... 1.000 K€

(hôtels, transport, commerces, etc...)

L'impact économique induit : effet « boule de neige »

=(total impact direct + indirect) x 1.53 4.570 K€

IMPACT ECONOMIQUE TOTAL 7.555 K€



TARIF DES PRESTATIONS (HT) 2007

tarifs valables du
1er janvier au 31
décembre 2007

1 - PERSONNEL D'ACCUEIL ET DE SECURITE

Personnel		Tarif horaire	
		du 01 jan au 30 juin 2007	du 01 juill au 31 décembre 2007
Accueil	Hôtesse (2,5h)	19,06 €	20,09 €
	Responsable hôtesse (3h)	21,63 €	22,17 €
Sécurité	Agent de Sécurité (6h)	25,28 €	25,78 €
	Responsable Sécurité (6,5h)	28,00 €	28,56 €
Contrôleurs	Contrôleur (3h)	20,91 €	21,32 €
Gardiennage	Maitre chien	24,17 €	24,65 €
	Agent de parking	21,83 €	22,26 €

tarif valable au regard de l'application du Smic et des accords de branche interprofessionnaux

FORFAIT Sécurité incendie		ASSIS		ASSIS/DEBOUT	
	Petite Jauge	A1	890,00 €	D1	890,00 €
	Moyenne Jauge	A2	890,00 €	D2	890,00 €
	Grande Jauge	A3	1 250,00 €	D3	1 300,00 €
	Très Grande Jauge	A4	1 300,00 €	D4	1 750,00 €
	Maxi Grande Jauge	A5	1 550,00 €	D5	1 750,00 €

>> L'effectif du personnel d'accueil et de sécurité sera adapté selon le type de manifestation.

>> Tarifs du personnel de sécurité : majoration 100% jours fériés, majoration 115% jour "férié+dimanche"

2 - FRAIS DIVERS

Chariot élévateur	100 Euros HT/jour
Crash barrières	360 Euros
Montage/démontage scène	4,00 Euros HT le m ² (Scène livrée Larg. 32m x Prof.17m x Haut. 1.40m)
Téléphone	0,15€ l'impulsion → 230€ de caution
Enregistrement	Audio 5% - TV 30% du prix de location de la salle avec un minimum de perception de 1000 Euros HT

3 - TARIF DES FLUIDES ET DU NETTOYAGE

Jauges	Electricité		Nettoyage
	Eté	Hiver	
Petites jauges: A1 - D1	630,00 €	930,00 €	760,00 €
Moyennes jauges: A2 - D2	670,00 €	930,00 €	900,00 €
Grandes jauges: A3 - D3	700,00 €	990,00 €	950,00 €
Très gdes jauges :A4 - D4	830,00 €	1 010,00 €	1 130,00 €
Maxi Gde jauge: A5 - D5	830,00 €	1 010,00 €	1 130,00 €
Salle de réception	-	-	108,00 €
Montage / démontage	210,00 €	420,00 €	
	Chauffage		
Toutes Jauges	-	830,00 €	

>> Période Eté : du 01/05 au 30/09

4 - MERCHANDISING

Facturation Forfaitaire Hors Taxes :	
Petites jauges: A1 - D1	80,00 €
Moyennes jauges: A2 - D2	135,00 €
Grandes jauges: A3 - D3	190,00 €
Très grandes jauges : A4 - D4	390,00 €
Maxi Gde jauge: A5 - D5	390,00 €

>> Pour les spectacles étrangers, le bailleur a confié l'exclusivité des ventes à la scté Europe Evénements Concession



JAUGES : RECAPITULATIF

PJ	D 1 : 2000 personnes	A1 : 1634 personnes
MJ	D2 : 3000 personnes	A2 : 2707 personnes
GJ	D3 : 4800 personnes	A3 : 3231 personnes
TGJ	D4 : 7016 personnes	A4 : 4451 personnes
MGJ	D5 : 7800 personnes	A5 : 5237 personnes



TARIFS DE LOCATION (HT)

Tarifs valables du 01
janvier au 31
décembre 2007

TARIF : 13% de la recette nette avec un minimum garanti de *

Une remise commerciale pouvant varier jusqu'à 30% peut être négociée avec le producteur au regard
des contraintes économiques particulières du spectacle.

JAUGE

Jauge	Public Assis/debout	Prix / jour Minimum garanti *	Public Assis	Prix / jour Minimum garanti *
PJ	D1 : 2000 personnes	4 200,00 €	A1 : 1634 personnes	3 600,00 €
MJ	D2 : 3000 personnes	5 400,00 €	A2 : 2707 personnes	4 900,00 €
GJ	D3 : 4800 personnes	8 500,00 €	A3 : 3231 personnes	6 600,00 €
TGJ	D4 : 7016 personnes	13 000,00 €	A4 : 4451 personnes	7 900,00 €
MGJ	D5 : 7800 personnes (sous condition)	13 000,00 €	A5 : 5237 personnes	11 500,00 €

Les chiffres indiqués en italiques sont identiques à ceux de 2005/2006

TARIF PAR TYPE DE MANIFESTATION

Type de manifestation	Prix / jour Minimum garanti *	nombre de personnes	Prix / jour Minimum garanti *
Evénements d'entreprise		indifférent	5 500,00 €
Evénements sportifs	6 500,00 €		6 500,00 €
Associations diverses (hors secteur concurrentiel)	4 000,00 €		4 200,00 €
Forfait locatif Grand Dijon	5 000,00 €		5 000,00 €
Arbres de Noël	2,10 € par pers		4 000,00 €

Les chiffres indiqués en italiques sont identiques à ceux de 2005/2006

REMISES ET FORFAITS

Formule Zénith club (pour les autres gestionnaires de salles de la région)	10% de la recette nette avec un minimum garanti de 3050,00€ si prix du billet < 22€ TTC (hors droits de location)
Remises pour matinées et soirées le même jour	25% sur le prix locatif uniquement
Remises dégressives à partir de la 3ème représentation consécutives (en soirées)	25% sur le tarif location de salle
Heure supplémentaire (au-delà de 2h du matin)	200,00 €
Jour de montage / démontage	2 950,00 €
Journée de répétition	2 950,00 €

Les chiffres indiqués en italiques sont identiques à ceux de 2005/2006

RECEPTIONS APRES CONCERT

SALLE DE RECEPTION	550,00 €
ESPACE DANS LE HALL	300,00 €

NB : Ces espaces sont loués sur demande et sous réserve de disponibilités.

Ces espaces peuvent être utilisés par le gestionnaire dans le cadre de son club de partenaires après accord de la production.

Le personnel suivant sera obligatoirement fourni par le Zénith (chiffrage sur demande de devis) : contrôleurs, hôtesses, agent de parking

SALLE DE RECEPTION

1/2 journée (soit 4h00)	850,00 €
1 journée (soit 8h00)	1 450,00 €

NB : Ce tarif se comprend sans aménagement de salle, sauf pour les séminaires, conférences de presse et petites conventions.

Dans le cadre ces manifestations particulières, le tarif ci-dessus inclut : la mise en place de chaises et tables, une sono de base avec un micro, une table et un écran.

Ce tarif inclut le personnel suivant qui sera obligatoirement fourni par le Zénith : régisseur / ERP, agent de parking

TARIFS LOCATIFS GRAND DIJON

(SELON DSP art.6.12 et art.7 -- page 15)

GRANDE SALLE ZENITH

	<i>5 premières journées</i>	<i>à partir de la 6ème</i>	(base = 1an)
Locatif Grand Dijon	gratuit	4 000,00 €	

SALLE DE RECEPTION

	<i>5 premières journées</i>	<i>de la 6ème a la 10ème</i>	<i>a partir de la 11ème</i>	(base = 1an)
Locatif Grand Dijon 1/2 journée (soit 4h00)	gratuit	480,00 €	300,00 €	
Locatif Grand Dijon 1 journée (soit 8h00)	gratuit	780,00 €	500,00 €	